

*Reglement en Espagne con:rela pluralizésdes Charges.*

IV. Sur ce qu'il a été resolu à Madrid, qu'il ne seroit plus permis à qui que ce soit de posseder plus d'une Charge, la plupart de ceux qui se trouvoient dans le cas d'en exercer plusieurs ensemble, s'en sont demis volontairement, & n'en ont reservé qu'une seule à leur choix suivant la permission qui leur en a été accordée. Cela a causé un changement considérable à la Cour & dans les Tribunaux, & a fourni les moyens de repartir les graces & les Emplois à plusieurs Particuliers qui en étoient dignes, qui par-là se trouvent en état d'être utiles à la Patrie. Les Officiers Militaires n'ont pas été exceptés de cette regle, & ceux d'entre les Generaux qui avoient des Regimens ont reçus ordre de les resigner incessamment, & de s'en deffaire, sous pretexte que ces differens emplois les empêchoient de vaquer librement à leurs fonctions.

*Plaintes au sujet du retardement des Bulles du Cardinal Alberoni.*

V. On commence à s'impatienter à Madrid du retardement, & de la lenteur de la Cour de Rome à accorder au Cardinal Alberoni ses Bulles pour l'Archevêché de Seville. Mr. le Nonce Aldourandini a reçu de grandes plaintes à ce sujet conçûes en des termes même menaçants, & le Cardinal Aquaviva Protecteur de cette Couronne à Rome en sollicite l'expedition avec un empressement qui marque son attachement aux interêts de cette Monarchie, cette Eminence ayant entr'autre déclaré au St. Peré que s'il ne s'empresse pas plus à donner satisfaction sur cet Article, & sur differens autres griefs, on prendra des mesures qui ne seront pas agréables au St. Siege.